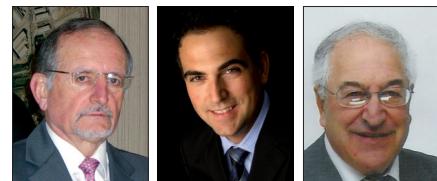


Électricité solaire : une révolution du photovoltaïque intégré aux bâtiments ?

Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, a signé une convention-cadre avec Perpignan et son agglomération pour en faire « un exemple mondial » de production d'énergie renouvelable positive. La mise en place d'une centrale photovoltaïque sans égale en Europe est prévue à Saint-Charles International. Solaire France équipera la centrale en échangeant les vieilles toitures contre leur nouvelle couverture en tuiles photovoltaïques. « C'est la plus grande opération photovoltaïque intégrée au monde ... une parfaite application du Grenelle de l'Environnement », a déclaré Jean-Louis Borloo.

Pour en savoir plus nous avons rencontré :

**Georges Jordan,
Directeur Général de Saint-Charles International,
André et Mario Posnansky,
cogérants de Solaire France.**



RPP - Quelles sont les activités de Solaire France et les caractéristiques de vos produits ?

Mario POSNANSKY - Les activités de Solaire France reflètent notre engagement pour le développement durable. Elles se concentrent sur l'utilisation industrielle de l'énergie solaire « propre » et inépuisable au moyen de technologies innovantes. Nous avons introduit une nouvelle couverture en tuiles photovoltaïques soit de « nouveaux matériaux » combinant production d'énergie et éléments de construction. Les tuiles photovoltaïques convertissent les rayons du soleil en courant continu qui est transformé en courant alternatif à l'aide d'onduleurs, puis injecté dans le réseau public. La couverture esthétique est étanche, durable et résistante aux intempéries. Dans les endroits moins ensoleillés du toit, les mêmes tuiles s'installent aussi sans fonction énergétique.

RPP - Comment est-il possible d'avoir un marché pour ces produits si le prix du photovoltaïque est relativement élevé ?

M. POSNANSKY - L'État a promulgué un décret en vue de promouvoir le développement de technologies innovantes pour capter l'énorme potentiel de production d'électricité solaire

avec des systèmes intégrés aux bâtiments. Ce décret oblige le rachat de l'électricité produite au tarif aidé avec une prime pour l'intégration. La centrale de Saint-Charles en profitera, elle sera équipée de plus de 100 000 tuiles. Par ailleurs, les investissements considérables résultant du décret sont créateurs d'emplois et provoquent un retour sur investissement au niveau national.

RPP - Quelle est l'envergure de votre projet avec Saint-Charles International ?

André POSNANSKY - L'opportunité s'est offerte de démontrer le potentiel réel du solaire grâce au projet de Saint-Charles International qui accueillera, dans la première étape, sur les toitures de ses bâtiments, une centrale photovoltaïque d'une puissance supérieure à 9.1 mégawatts sur une surface de 70 000 m². L'ancienne couverture en évérite sera remplacée par celle en tuiles photovoltaïques de Solaire France. Le début des travaux est prévu dans quelques mois pour une durée de deux ans. Le projet, avec un investissement de 55 millions d'euros, est porté par la société Saint-Charles Solaire créée dans ce but. Comme maître d'ouvrage, elle a obtenu des propriétaires des bâtiments du site, les droits d'exploitation de la centrale et organise le financement du projet.

Le principe de fonctionnement de la centrale photovoltaïque



Couverture existante



Couverture en tuiles photovoltaïque de Solaire France



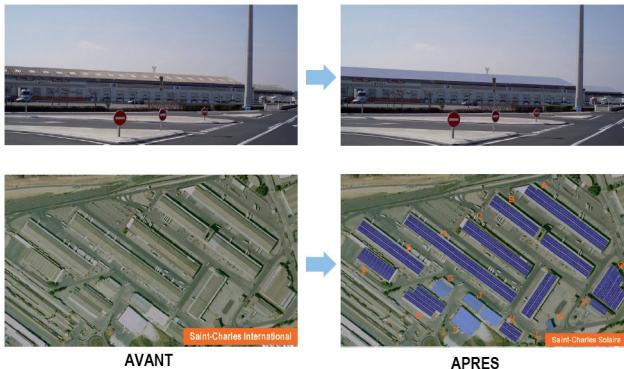
Onduleurs et transformateurs



Compteurs



Réseau EDF



à gauche :
Renouvellement des vieux toits avec
la couverture en tuiles photovoltaïques
de Solaire France :
La centrale sur Saint-Charles International
(vue du satellite) avec une puissance plus
de 9 mégawatt (photomontage du projet en cours)

Ci-dessous :
Couverture en tuiles
photovoltaïques de Solaire France



RPP - Comment la société Saint-Charles International s'est-elle engagée dans le développement de l'énergie solaire ?

Georges JORDAN - Saint-Charles International est la première plate-forme européenne de transport, de logistique et de commercialisation de fruits et légumes. Elle regroupe 72 propriétaires, 200 entreprises, 2 500 salariés et génère un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros. Soucieux en permanence d'être à la pointe de la technologie tout en s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable, Saint-Charles International a initié un ensemble de projets mutualisés avec pour objectifs : la création d'une plate-forme de sécurité agroalimentaire et la recherche d'une alternative au tout routier en développant tout particulièrement le ferroviaire et le maritime. S'inscrivant dans l'objectif de la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée qui ambitionne d'être la première ville à énergie positive de France en 2015, Saint-Charles International porte aujourd'hui avec le concours actif de Solaire France, le projet de création de la plus importante centrale solaire intégrée aux bâtiments au monde.



Syndicat du Lotissement
66 030 Perpignan Cedex
Tel.: +33 (0)4 68 54 66 40
lot@saintcharlesinternational.fr
www.saintcharlesinternational.fr

RPP - Comment s'est opérée la jonction entre Saint-Charles International et Solaire France ?

G. JORDAN - En réflexion avec l'université de Perpignan et le pôle de compétitivité Derbi pour la mise en place de panneaux solaires, Saint-Charles International a saisi l'opportunité que lui offrait Solaire France d'utiliser pour la couverture de ses toits une technologie de pointe de dernière génération, les tuiles photovoltaïques. L'expérience et les références des concepteurs du projet, gérants de la société Solaire France, la qualité de leur expertise et leur rigueur ont convaincu Saint-Charles International de s'inscrire dans cette dynamique.

SOLAIRE FRANCE

CEEI Plein Sud Entreprises, Espace Entreprises Méditerranée
66 600 RIVESALTES
Tel.: +33 (0)4 68 61 51 02
info@solairefrance.fr
www.solairefrance.fr

(communiqué)